

ACTUALITÉS LABÈGE 2P2R



Association WWW.2P2R.ORG

Bulletin N°1

Janvier 2016

Après 16 mois d'existence...

L'antenne labégoise de l'association « 2 pieds 2 roues » a rapidement trouvé sa place dans le paysage associatif. Le bilan est déjà encourageant avec la mise en place d'une dynamique forte avec les acteurs locaux et des réalisations importantes.

La première action de 2016 est le lancement de ce bulletin d'information qui servira de vecteur pour la diffusion des principales actualités concernant les modes de déplacement non motorisés.

Aménagement de la rue des écoles

En septembre 2014, nous proposons la mise en sens unique de la rue des écoles afin d'y créer une piste cyclable. C'est fait ! Tout le monde peut désormais profiter de cet aménagement :

- Les cyclistes et piétons ont plus de place et circulent avec bien plus de facilité et de sécurité qu'auparavant,
- Les usagers motorisés gagnent en fluidité et en sérénité, en éliminant le point noir de l'entrée de la rue des écoles et les chassés-croisés.

Nous vous invitons à utiliser cette nouvelle voie cyclable pour accéder aux écoles, aux gymnases ou à l'Innopole en sécurité.

VelObs

Vous rencontrez des problèmes à pieds ou à vélo...

Signalez-les sur VelObs* :

<http://assovelotoulouse.mooveatis.fr/>

* accès ouvert à tous, adhérents ou non

« La vie, c'est comme une bicyclette : il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre. »

- Albert Einstein



Rue des écoles, à Labège

Dans ce numéro

- Après 16 mois d'existence...
- Aménagement de la rue des écoles.
- Mise en place du double sens cyclable.
- Rénovation du pont de l'Hers.
- Bientôt à Labège...
- Informations générales.
- Pratique.



Mise en place du double sens cyclable

Certains auront déjà remarqué la mise en place de la signalisation du double sens cyclable à Labège. Les cyclistes peuvent circuler dans les deux sens sur les voies qui restent en sens unique pour les autos. Ce dispositif facilite les déplacements en vélo en permettant les trajets les plus directs, tout en augmentant la sécurité puisque les usagers se voient mutuellement. Les rues Tournamille et d'Occitanie, trop étroites, sont exclues du dispositif.

Rénovation du pont de l'Hers.

La passerelle de l'Hers, à usage piéton/cycles, a été rénovée par le Conseil Départemental, rendant son franchissement plus confortable et plus sûr. D'autres aménagements sont prévus entre le village et le canal pour en améliorer l'usage (revêtement, potelets, etc...).

87

C'est le nombre de piétons et cyclistes qui traversent le centre de Labège en direction du canal, d'Innopole ou des écoles entre 8h et 9h.

*Comptage Labège-2P2R du
25/06/2015*

Bientôt à Labège...

Parkings à vélo :

Tous les « pince-roues » doivent prochainement être remplacés par des « U », permettant de sécuriser les roues et le cadre.

Labège-2P2R a fait l'inventaire, avec la mairie, des emplacements à équiper.

Informations générales

Depuis juin, le stationnement sur piste cyclable, trottoir ou place pour handicapés est passible d'une **amende à 135€** au lieu de 35 € précédemment.

L'**Indemnité Kilométrique Vélo** (IKV) permet de percevoir une indemnité de 25 centimes/km en allant travailler en vélo. Mais alors que les regards se tournaient vers la COP21, le texte a perdu tout intérêt sous l'impulsion du gouvernement.

L'IKV devient non obligatoire et plafonnée à seulement 200 €/an d'exonération pour l'employé et l'employeur, soit un trajet boulot-dodo de tout juste 2 km !



Nous contacter

Pour plus d'informations ou pour nous faire part de vos remarques.

Labège-2P2R@googlegroups.com

Frédéric Azémar - 06 61 33 70 80

<http://2p2r.org>

<https://www.facebook.com/2p2rtoulouse>

Adhésion 2P2R (10 € ou +)

<http://tinyurl.com/adhesion-2p2r>

Pratique

Trop de cyclistes roulent sur les trottoirs, mettant en danger piétons et riverains sortant de chez eux. Seuls les enfants de moins de 8 ans y sont autorisés. N'hésitez pas à le rappeler autour de vous.

Eclairages : l'hiver est là, contrôlez le fonctionnement de vos éclairages. Leur puissance doit être suffisante s'ils sont utilisés en zones non éclairées (ce n'est pas le cas pour la plupart des modèles standards).

Piétons et joggers, pensez aussi à votre visibilité. Eclairiez-vous !

